Marignan: envoi aux fanfares valaisannes



Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs de société, Chers Amis de la musique,

Quoi de plus beau que de voir l'enthousiasme des musiciens de notre canton et du public lorsque les premières notes de Marignan résonnent lors de nos festivités? La frénésie gagne, certains n'hésitant pas à monter sur les tables. Jean Daetwyler, compositeur de cette marche mythique, n'avait pas connu autant de succès lorsqu'il la présenta à ses commanditaires. Pour la petite histoire, il fut payé 20.- CHF de l'époque, au lieu des 50.- CHF initialement promis.

Si cette marche suscite l'engouement et les chants du public au trio, lorsque le chant patriotique *Mon beau Valais!* résonne, un petit problème apparaît. Si pendant vingt mesures, l'union des instruments et des voix du public est parfaite, au cours des huit mesures suivantes, les modifications mélodiques de la version instrumentale compliquent les choses. Par la suite, après six mesures harmonieuses, c'est la cacophonie que chacun déplore depuis longtemps.

Monsieur le Conseiller d'Etat Roberto Schmidt, lui-même directeur de chorales et musicien, a souhaité pérenniser une formule qui permette une interprétation à la fois harmonieuse et enthousiaste.

Jean-Michel Germanier a été mandaté pour corriger cette différence entre les instrumentistes et les chanteurs. Voici comme ce dernier présente son adaptation :

« Dans les deux premières parties, elle respecte l'édition originale. C'est le cas également de la première partie du trio, où le maître a reproduit fidèlement le chant patriotique Unser Wallis composé en 1890 par Ferdinand Othon Wolf, sur un texte de Leo Luzian von Roten.

Concernant la suite, j'ai réécrit le passage qui a toujours disqualifié les chanteurs. J'y ai privilégié la mélodie, telle qu'elle est gravée dans la mémoire populaire, donc impossible à modifier. Les musiciens, par contre, lisent une partition. Ils sont donc tout à fait aptes à maîtriser, en quelques minutes de répétition, les changements apportés.

Cette adaptation offre tous les accommodements souhaitables : une ou plusieurs Fanfares ou Harmonies, avec ou sans la participation active du public. Elle permet, en outre, en fonction des circonstances (ou des préférences) :

de terminer la pièce à la fin du chant

de la continuer comme cela s'est toujours fait (dal segno)

• de l'interpréter en « version courte », c'est-à-dire en commençant à la deuxième introduction (qui donne le ton aux chanteurs), avec ou sans dal segno.
Il suffit donc que le directeur indique aux instrumentistes quelle formule il a choisi. »

Avec l'autorisation de la Fondation Jean Daetwyler, une nouvelle version de Marignan a été éditée. Elle permettra une meilleure communion entre les musiciens et les chanteurs. Les partitions distribuées à toutes les sociétés valaisannes sont offertes par la Loterie romande, que nous remercions pour sa générosité. Nous vous serions reconnaissants de donner connaissance à vos musiciens le texte explicatif qui se trouve en page 2 du full score afin qu'ils comprennent cette démarche et qu'ils découvrent l'histoire de cette marche si populaire. Cette nouvelle version servira de 2ème morceau d'ensemble à la fête cantonale Valaisanne 2024 à Montana.

Nous espérons que vous et vos musiciens ferez un bon accueil à cette initiative du Conseil d'Etat et nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à nos cordiales salutations.